

## H

**HABITABILITÉ (Conditions d').** — Voy. *Constructions immobilières*.

**HALLES CENTRALES DE PARIS.**

§ 1<sup>er</sup>. — Proposition de loi de Mme Degrand et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation de la loi du 11 juin 1896 portant réglementation des Halles centrales de Paris et à la réorganisation complète de ce marché reconnu d'intérêt public national, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur et pour avis à la Commission du ravitaillement), n° 55; rapport collectif le 30 septembre par M. Jaquet, n° 1123 (voy. *ci-dessous* § 2).

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Proposition de loi de Mme Ginollin et plusieurs de ses collègues tendant à la suppression des mandataires et commissionnaires des Halles, et à la mise en régie autonome des Halles centrales de Paris, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 18 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'intérieur et pour avis à la Commission du ravitaillement), n° 168; rapport collectif le 30 septembre par M. Jaquet, n° 1123 (voy. *ci-dessus* § 1<sup>er</sup>).

**HAUSSE ILLICITE.** — Voy. *Amnistie*, § 1<sup>er</sup>.

**HAUSSE DES PRIX,** Observations y relatives, voy. *Budget de 1946*, § 5.

**HAUTE COUR DE JUSTICE.**

§ 1<sup>er</sup>. — Proposition de loi de M. Péron et plusieurs de ses collègues portant réforme de l'organisation de la Haute Cour de justice, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 30 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n° 317.

**DEMANDE DE DISCUSSION IMMÉDIATE** [8 août 1946] (A., p. 3076); Sont entendus : MM. de Moro-Giafferri, *Rapporteur*; Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*; Péron, Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission*; Peron, de Moro-Giafferri, *Rapporteur*; Louis Noguères, de Moro-Giafferri, *Rapporteur*; Pierre-Henri Teitgen, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice*; Edouard Herriot, Jacques Duolos, de Moro-Giafferri, *Rapporteur*; Kriegel-Valrimont, *Président de la Commission*; Marc Sanguier, André Le Troquer, July, Jacques Duolos, Pierre-Grouès; Rejet au scrutin de la demande de discussion immédiate (p. 3085); liste des votants (p. 3106).

§ 2. — Voy. *Constitution*, § 13.

**HAUTE-GARONNE.** — Voy. *Calamités atmosphériques*, §§ 4, 7.

**HERBORISTES.** — Proposition de loi de M. Hugues et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation des dispositions de la loi du 11 septembre 1941 concernant les herboristes, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la famille), n° 126; rapport le 11 septembre par Mme Charbonnel, n° 739.

L'Assemblée n'a pas statué.

## HEURES.

— perdues. — Voy. *Salaires*, § 1<sup>er</sup>.

— supplémentaires. — Voy. *Travail (réglementation du)*, § 6.

**HOTELS.** — Proposition de loi de M. Barel et plusieurs de ses collègues tendant à réglementer les réquisitions, la vente et la transformation en appartements, d'hôtels ou pensions de famille présentant un intérêt touristique, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 4 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de l'éducation nationale), n° 73; rapport le 18 septembre (3<sup>e</sup> séance) par M. Figières, n° 854.

L'Assemblée n'a pas statué.

## HUISSIERS.

§ 1<sup>er</sup>. — Proposition de loi de M. Tony Révillon et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'ordonnance n° 45-2592 du 2 novembre 1945 relative au statut des huissiers, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 22 août 1946 (2<sup>e</sup> séance)

(renvoyée à la Commission de la justice), n° 512.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 2. — Proposition de loi de MM. le général Giraud et Pierre Montel modifiant l'article 3 de l'ordonnance n° 45-2592 du 2 novembre 1945 relative aux huissiers et tendant à prévoir des règles spéciales pour les candidats huissiers des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 10 septembre 1946 (2<sup>e</sup> séance) (renvoyée à la Commission de la justice), n° 695.

Il n'a pas été présenté de rapport.

§ 3. — Projet de loi relatif à l'exercice des fonctions d'huissier dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 12 septembre 1946 (2<sup>e</sup> séance) par M. Pierre-Henri Teitgen, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice (renvoyé à la Commission de la justice), n° 759; rapport le 18 septembre (3<sup>e</sup> séance) par M. Wasmer, n° 871. Adoption sans débat le 28 septembre 1946 (2<sup>e</sup> séance). — Projet de loi n° 73.

Loi du 8 octobre 1946, promulguée au *Journal officiel* du 9 octobre.

## HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE.

§ 1<sup>er</sup>. — Proposition de loi de M. Cordonnier et plusieurs de ses collègues tendant à rendre obligatoire le dépistage de la tuberculose pulmonaire par la radiophotographie systématique, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 juillet 1946 (renvoyée à la Commission de la famille), n° 128; rapport le 8 août (2<sup>e</sup> séance) par M. Cordonnier, n° 428.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 2. — Proposition de résolution de M. Badie et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faciliter la

distribution et l'utilisation de la pénicilline, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 8 août 1946 (2<sup>e</sup> séance) (renvoyée à la Commission de la famille), n<sup>o</sup> 427; rapport le 25 septembre (3<sup>e</sup> séance) par M. Barrot, n<sup>o</sup> 1041.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 3. — Proposition de loi de Mme Péri et plusieurs de ses collègues tendant à rendre obligatoire la déclaration des cas de tuberculose, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 20 août 1946 (renvoyée à la

Commission de la famille), n<sup>o</sup> 476; rapport le 18 septembre (3<sup>e</sup> séance) par M. Cordonnier, n<sup>o</sup> 857.

L'Assemblée n'a pas statué.

§ 4. — Proposition de loi de M. Louis Rollin ayant pour objet de prévenir des délits et des crimes par des mesures d'hygiène et de prophylaxie mentales, présentée à l'Assemblée Nationale Constituante le 11 septembre 1946 (renvoyée à la Commission de la justice), n<sup>o</sup> 737.

Il n'a pas été présenté de rapport.

